

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

KC NICE PROMENADE

Société par Actions Simplifiée à associé unique

Capital social de 30 000 €

Siège social

81, Rue de France

06000 NICE

RCS NICE 537 765 794

SIRET : 537 765 794 00012

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 31 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 31 octobre, à 14 heures, au siège social, la SASU SPAS, société par actions simplifiées au capital de 34 020 € divisé en 630 parts sociales, ayant son siège social à NICE (06000) 3, rue Rouget de l'Isle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 408 963 064 RCS NICE, représentée par son président Monsieur SCOFFIER Christophe, propriétaire de la totalité des 1000 actions de 30,00 € composant le capital de la société KC NICE PROMENADE, associée unique de ladite société,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Décision à prendre par application de l'article L 225-248 du Code de Commerce : dissolution anticipée ou non de la société ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'actionnaire unique, après lecture du rapport de la présidence et ayant pris connaissance des comptes arrêtés au 31 décembre 2022, approuvés par Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2023, statuant conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce, et constatant que les capitaux propres de la société sont devenus à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2022, inférieurs à la moitié du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société, et qu'en conséquence, cette dernière poursuivra ses activités sociales.

DEUXIEME DÉCISION

L'actionnaire unique confère au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes des présentes, tous pouvoirs pour faire tous dépôts et publicités et accomplir toutes formalités légales et administratives.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit, signé par l'actionnaire unique représentée par son président et consigné sur le registre des décisions de l'actionnaire unique.

L'actionnaire unique
La Société "SASU SPAS"
représentée par son président, Monsieur SCOFFIER Christophe

